



COUVERTURE HINOWATCH



HINOWATCH est gratuit. Grâce à HINOWATCH, vous pouvez conduire en toute confiance, en sachant que nous sommes là pour vous aider en cas de problème, 24 heures sur 24, tous les jours de l'année. Au cours des trois premières années de propriété d'un camion Hino neuf, quel que soit le kilométrage, HINOWATCH offre une assistance routière depuis n'importe quel endroit au Canada.

1-866-365-HINO (4466)

Tous les appels à HINOWATCH sont gratuits, et vous pouvez être assuré que l'un de nos représentants spécialement formés fera le nécessaire pour que vous puissiez reprendre la route le plus rapidement possible. Si vous avez un problème, composez le numéro sans frais de HINOWATCH : 1-866-365-HINO (4466), et donnez le numéro d'identification du véhicule (NIV), l'emplacement actuel du camion et une description du problème, et vous obtiendrez de l'aide immédiatement.

SERVICE DE DÉVERROUILLAGE : Si les clés sont dans la cabine verrouillée, HINOWATCH vous aidera à reprendre place dans votre camion et à reprendre la route.

PANNE DE CARBURANT/FLUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL : Un fournisseur HINOWATCH se présentera avec du carburant ou du fluide d'échappement diesel pour vous permettre de reprendre la route.

SURVOLTAGE DES BATTERIES : HINOWATCH aide également au survoltage des batteries. Si vos batteries sont à plat, HINOWATCH coordonnera l'aide au survoltage pour vous permettre de reprendre la route rapidement. Lorsque vous êtes au volant, vous cherchez peut-être le concessionnaire le plus proche ou vous avez une question de base concernant votre camion; n'hésitez pas à composer le numéro sans frais à tout moment.

Si le client le demande, un représentant du client l'aidera à organiser un service d'assistance routière ou un service de pneus gratuitement. Les frais occasionnés par le service d'assistance routière ne sont pas couverts par HINOWATCH.

SERVICES SUPPLÉMENTAIRES QUE PEUT FOURNIR HINOWATCH :

REMORQUAGE : HINOWATCH aidera les propriétaires à trouver une dépanneuse au besoin. Si un remorquage est nécessaire vers un concessionnaire agréé en raison d'une panne couverte par la garantie HINO, les frais de remorquage vous seront remboursés une fois les réparations terminées*.

**Le remorquage est couvert par la garantie jusqu'à 24 mois en cas de défaillance d'un composant HINO et 36 mois en cas de défaillance d'un composant Cummins®.*

SERVICE DE PNEUS : Si le client le demande, un représentant du client l'aidera à organiser un service d'assistance routière ou un service de pneus gratuitement. Les frais occasionnés par le service d'assistance routière ne sont pas couverts par HINOWATCH.

Il incombe au client de coordonner une méthode de paiement avec le fournisseur de services de remorquage au moment où les services sont rendus. Le camion doit être remorqué jusqu'au concessionnaire HINO agréé le plus proche et si les réparations nécessaires sont couvertes par la garantie HINO ou Cummins®, le concessionnaire HINO remboursera au client les frais de remorquage une fois les réparations terminées. Si les réparations nécessaires ne sont pas couvertes par la garantie HINO ou Cummins®, les frais de remorquage ne seront pas remboursés.

L'AVANTAGE DU PROPRIÉTAIRE D'UN CAMION HINO

Avis de non-responsabilité

L'équipement et les spécifications présentés peuvent être modifiés sans préavis. Les renseignements, le contenu et les documents sont présentés « tels quels » au moment de la publication, et aucune déclaration n'est faite quant à l'absence d'erreurs dans le contenu. ©Hino Motors Canada, Ltd. Tous droits réservés. Toutes les autres marques sont des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs.